

Protection et valorisation, du site au territoire : l'exemple ardéchois

Autor(en): **Dumoulin, Francois**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **134 (2012)**

PDF erstellt am: **13.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-835808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



PROTECTION ET VALORISATION, DU SITE AU TERRITOIRE : L'EXEMPLE ARDÉCHOIS

Francois DUMOULIN

L'Ardèche (fig. 1), département touristique s'il en est, a toujours été un territoire riche de vestiges archéologiques¹. Pourtant, le lien entre les deux ne s'est pas fait naturellement. C'est que le tourisme ardéchois est un tourisme vert, un tourisme de nature. Certes des grottes sont très tôt mises en valeur, et ouvertes à la visite, mais aucune ne met en avant son patrimoine archéologique². Le département, le moins peuplé de Rhône-Alpes, 320 000 habitants environ, 5 % de la population, est la première destination touristique régionale hors du massif alpin. Il ne possède pourtant que 4 000 emplois touristiques, ce qui ne représente que 3,7 % des emplois touristiques de la région. Il y a donc là, dans l'esprit des décideurs ardéchois, un tournant à prendre afin de mettre en place un tourisme plus porteur d'emploi.

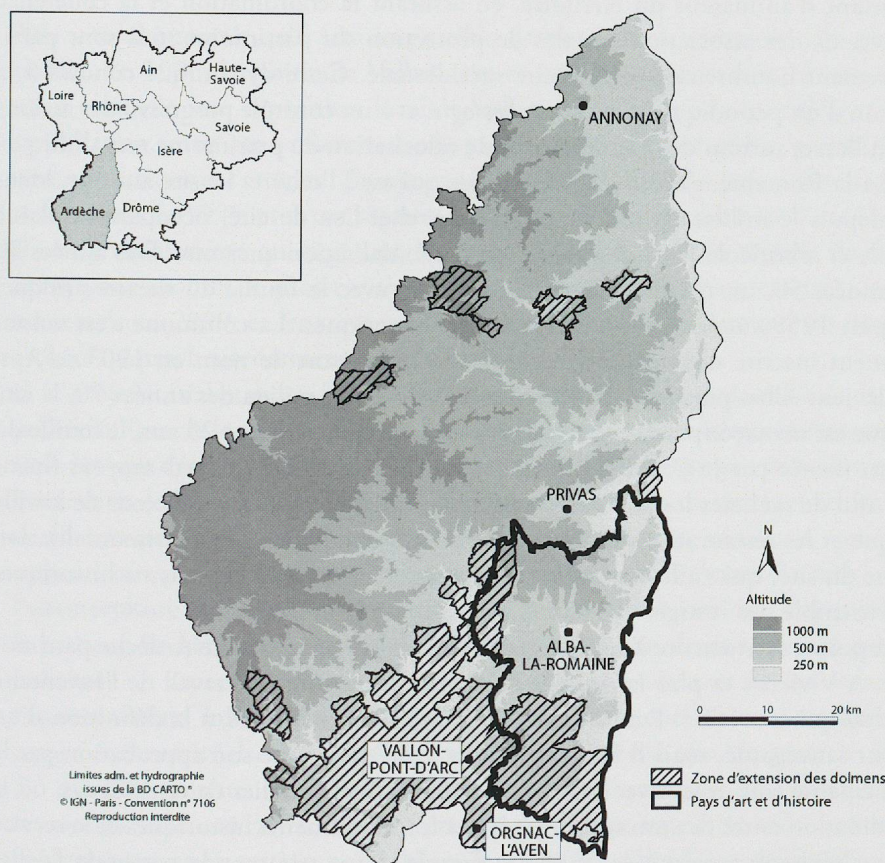


Fig. 1 — L'Ardèche, localisation générale, localisation des sites mentionnés, emprise des dolmens et du Pays d'art et d'histoire.

1. Dès 1867, la présence préhistorique est attestée en Ardèche (OLLIER DE MARICHARD 1867).

2. À l'exception notable des grottes de Soyons, qui sont intégrées dans un parcours muséographique autour du thème de la préhistoire. Leur situation particulière, à immédiate proximité de Valence, et la nature strictement archéologique de leur intérêt, expliquent sans doute cette situation particulière.

Le propos du jour est de montrer comment l'Ardèche a su profiter d'un événement exceptionnel, la découverte de la grotte Chauvet, pour entamer un grand projet, et aborder les effets collatéraux de ce projet dans le domaine de la valorisation des sites archéologiques.

UN PETIT RAPPEL HISTORIQUE

Dans les années 80, l'émergence d'une archéologie de recherche sous la direction de chercheurs dynamiques conduit à la mise au jour de deux sites importants, qui vont rapidement devenir les étendards de l'archéologie ardéchoise. Rappelons-nous qu'il y a alors deux directions régionales, une pour la préhistoire dirigée par Jean Combier, l'autre historique, sous la férule de Jacques Lasfargues. Personnalités et dynamiques de services sont alors bien différentes et se cristallisent en Ardèche autour de deux sites, Orgnac et Alba.

À Orgnac, la fouille de l'aven d'Orgnac 3, débutée en 1984, permet la mise au jour d'importantes collections, et fixe sur ce site l'attention de nombreux préhistoriens. Une dynamique de regroupement des collections ardéchoises est mise en œuvre. Cela conduit, en 1988, à la création du Musée de préhistoire régional d'Orgnac. C'est la logique d'un musée qui l'a emporté, laissant de côté les sites dont la mise en valeur directe paraissait alors bien difficile et c'est toujours le cas. Le projet du musée à Orgnac va bénéficier d'un très grand avantage, celui d'être associé à l'aven du même nom, dont la fréquentation assure une aisance financière à la commune, mais surtout un flux extrêmement important de visiteurs, en raison du billet groupé aven/musée. Avec plus de 100 000 visites annuelles le musée de préhistoire d'Orgnac est sans doute l'un des premiers musées archéologiques de France en terme de fréquentation. Très rapidement le musée d'Orgnac va jouer un rôle important d'animateur du territoire, en assurant la coordination et la cohérence des actions des associations locales de protection du patrimoine, qui sont particulièrement nombreuses en Ardèche méridionale. Cette dynamique conduit à la création d'un périodique, *Ardèche archéologie*, et à un contrôle progressif des actions de fouilles, et surtout de restauration et de valorisation du patrimoine mégalithique. À Alba-la-Romaine, c'est une autre logique qui est à l'œuvre. Le site antique, identifié depuis le milieu du XIX^e s. comme un chef-lieu de cité, occupant la plaine viticole et arboricole, est l'objet d'une patrimonialisation ancienne. Des années 30 aux années 50, un premier noyau voit le jour, avec la fouille du théâtre antique, porté en 1959 sur la liste des Monuments historiques. La commune s'est volontairement inscrite dans cette dynamique en changeant de nom en 1903 : d'Aps, elle devient Alba, puis Alba-la-Romaine³. À partir du milieu des années 70, la cité antique est menacée par la requalification du vignoble. Durant 25 ans, la fouille du site est menée par J.-C. Béal⁴ puis J. Dupraz⁵, et bénéficie de forts moyens financiers afin de racheter les terrains, de payer la fouille progressive du cœur de la ville antique et les restaurations de ces espaces, dans une logique de patrimonialisation accrue du site, qui s'affirme par le classement au titre des Monuments historiques de l'ensemble des vestiges⁶.

Deux points sont encore à signaler pour fixer le portrait de cette Ardèche patrimoniale. À Viviers⁷, et plus largement sur son canton, c'est un travail de l'Inventaire Général qui est réalisé. Publié en 1989, il conduira, à Viviers, à la définition d'un secteur sauvegardé, mais il faudra attendre 2007 pour que son approbation par la municipalité soit définitive. Enfin, je ne voudrais pas oublier de citer Cruas, où la coordination entre des travaux engagés par les Monuments historiques et le service de l'archéologie a permis la fouille et l'étude d'une très grande partie de l'église abbatiale, avec les résultats scientifiques que l'on connaît⁸. La mise en valeur des vestiges se traduit par leur intégration dans un parcours de visite de l'abbatiale.

3. Vaison devient Vaison-la-Romaine en 1924 (TURREL 2011, p. 65), alors qu'Alba attend 1986 pour devenir Alba-la-Romaine (État français, décret du 9 mai 1986).

4. BÉAL *et al.* 1989.

5. DUPRAZ et FRAISSE 2001, pp. 97-194; DUPRAZ 2004.

6. Quatre phases seront nécessaires au classement du site archéologique, 1959 (théâtre), 1973 (domus du Pinard), 1986 (centre monumental) et 2006 (ensemble des vestiges).

7. CHALABI *et al.* 1989.

8. TARDIEU 2001.

LE CADEAU DE NOËL

Le dimanche 18 décembre 1994, sur le cirque d'Estre, Jean-Marie Chauvet conduit ses deux amis Éliette Brunel et Christian Hillaire près d'un souffle d'air, qui les conduira à la découverte de la Grotte Chauvet. Sans entrer dans les détails de la chronologie, rappelons quelques dates clefs. Le 18 janvier 1995, une conférence de presse officialise la découverte de la grotte. Elle est classée au titre des Monuments historiques le 13 octobre 1995, ce qui permet à l'État d'engager des mesures d'expropriation, dès 1995, après avoir identifié les propriétaires au nombre de trois. L'État devient propriétaire de la grotte le 14 février 1997.

Signalons simplement que de nombreux contentieux juridiques, dont certains ne sont pas encore tranchés à ce jour, ont ralenti et ralentissent encore la valorisation de cet objet. Néanmoins, on doit reconnaître aux inventeurs un profond respect de leur découverte, qui conduit, dès les premières visites, à la mise en place d'une procédure de protection de l'intégrité de la cavité. Les services de l'État en charge de la cavité poursuivent une politique de protection optimale de la cavité et des œuvres⁹. On tire ici les leçons d'une surfréquentation nocive constatée dans d'autres cavités en limitant au maximum l'accès¹⁰. Seuls sont autorisés les chercheurs et les travaux nécessaires aux installations qui facilitent leur travail. Le contact au sol – sol indemne de toute fréquentation depuis 13 à 15 millénaires – est évité par la mise en place de passerelles. Enfin, une surveillance attentive de l'atmosphère de la grotte, température et composition, est mise en place, qui révèle la présence de gaz nocifs, radon et gaz carbonique, venant limiter encore l'accès, pour des raisons de sécurité sanitaire des personnels.

LE PROJET ACTUEL

Très vite, il apparaît qu'il sera impossible de proposer la visite de cette grotte au public. En 1995, la mairie de Vallon crée en collaboration avec le Museum d'histoire naturelle une exposition locale¹¹, qui tient lieu depuis de seul centre d'interprétation, mais sans relation suivie avec l'équipe de recherche, qui se rattache administrativement et scientifiquement à d'autres réseaux. Le projet d'un fac-similé voit le jour dès 1995, et sa conception est longue. Il faut attendre 2007 et la création d'un Syndicat mixte qui regroupe les volontés de l'État, de la région, du département pour monter le projet viable, après des années de tâtonnement. Un projet est retenu en 2009, et les travaux sont en cours. Ils ont débuté par un diagnostic archéologique, heureusement quasi négatif¹².

Si le projet initial était un fac-similé à la manière de Lascaux, la taille de la grotte, près de 600 m de longueur et des volumes très importants, a imposé une autre solution. Il s'agit désormais d'une anamorphose (fig. 2) qui proposera une scénographie immersive, le but recherché est l'ébahissement des visiteurs, dans un temps limité de 45 minutes autour de 18 stations ! Il s'agit en réalité d'un condensé, qui reprend sur un court parcours les principaux panneaux ornés de la grotte. La technique de l'anamorphose est utilisée pour transformer la dimension verticale disponible dans la hauteur du bâtiment, en profondeur horizontale afin de donner aux panneaux présentés un aspect du volume de la cavité originale. Autour de cet espace, une très importante infrastructure est prévue : parking, accueil, lieu d'interprétation, espace événementiel et restaurant. Tout est programmé afin de gérer le flux des 3 à 400 000 visiteurs annuels attendus ! Signalons encore que ce site n'est pas un musée, mais bien un centre d'interprétation. Il ne disposera ni de collection, ni d'un conservateur, et sa gestion a été déléguée, dans le cadre d'une délégation de service public, à un gestionnaire privé habitué aux bâtiments patrimoniaux, la société Kleber-Rossillon.

9. <http://www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/chauvet/fr/index.html>.

10. COYE 2011.

11. Centre européen de recherche préhistorique, Vallon-Pont-d'Arc (<http://www.prehistoireardeche.com/>).

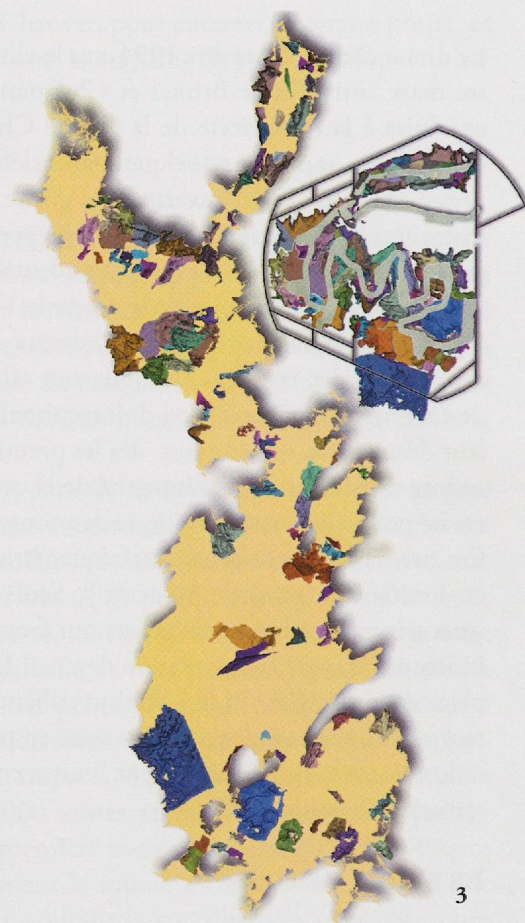
12. DUNY 2011.



1



2



3

Fig. 2 — L'espace de restitution de la grotte Chauvet (ERGC).

1. vue générale du projet (© 3A architecture); 2. vue du bâtiment de l'anamorphose (© 3A architecture), 3. plan à l'échelle de la grotte Chauvet et de l'anamorphose. En couleur les secteurs représentés dans l'anamorphose.

ORGNAC

Il est alors très vite apparu nécessaire de renforcer le rôle scientifique du musée d'Orgnac. Dans ce cadre, l'État, la municipalité, aidés par la région et le département, ont mis en place une requalification générale du site, qui est passé dans un premier temps par une nouvelle labellisation, Grand site de France, qui a permis de proposer une amélioration de l'accès au site naturel de l'Aven et au Musée. Puis en 2009, la création d'un poste de directeur du musée d'Orgnac et le recrutement d'une jeune conservatrice ont permis de mettre en place une rénovation du musée. Ce dernier a vu dans un premier temps un réaménagement de ses réserves, et la rénovation de l'ensemble du parcours muséographique de l'exposition permanente est en cours (fig. 3). Ces nouvelles dispositions permettent au musée d'Orgnac de jouer le rôle du pôle scientifique nécessaire à proximité de l'établissement à vocation touristique, et permettront aux visiteurs de l'espace de restitution de la grotte Chauvet de découvrir, s'ils le désirent, la préhistoire dans la longue durée.

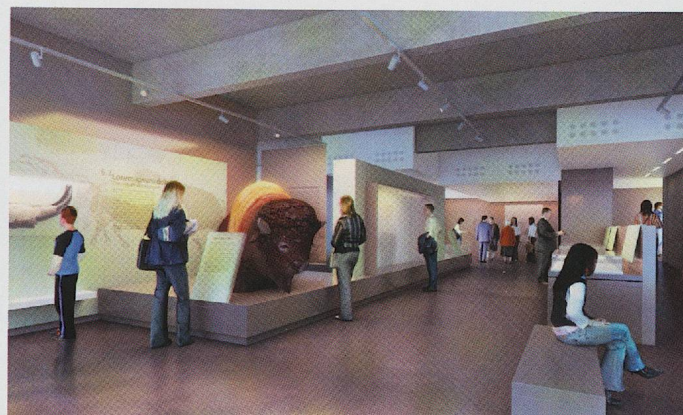
VOLET TERRITORIAL

Afin d'accompagner le nouvel équipement, et le nouveau public attendu, (comprenez plus cultivé, plus demandeur de prestations intellectuelles que de descente en canoë), dans le souci d'une cohérence territoriale, l'Europe, l'État, la

région et le département ont mis en place un volet de financement pour accompagner le développement de nouveaux projets ou le renouvellement de sites défraîchis. De nombreux projets sont venus émerger dans ce financement qui associe des crédits européens, dont la dépense doit impérativement être effective avant la fin de l'année 2012. Il s'agit souvent de projets portant sur des sites archéologiques, comme à la Voulte-sur-Rhône, où une bâtisse ancienne doit accueillir une maison de la paléontologie. Le diagnostic archéologique vient de révéler qu'il s'agit d'une demeure de qualité du XIII^e-XIV^e s.¹³, ce qui vient compliquer le dossier. Mais aussi des projets qui vont totalement nous échapper car nous ne sommes pas en mesure de suivre la soixantaine de projets retenus par la préfecture. Ici il s'agit d'un itinéraire pour rejoindre un village troglodyte médiéval, mais il n'y a qu'une déclaration d'intention, et pas de dossier de travaux, encore moins de demande d'autorisation au titre du code de l'urbanisme ou du patrimoine et on doit donc se contenter de recommandations ; là c'est un itinéraire, « Chemin d'interprétation de la Préhistoire au Moyen Âge et bien au-delà », qui présente de curieuses théories sur le dolménisme, et des cartes de répartition surprenantes tirées d'on ne sait où, mais permettant de gloser sur de prétendus alignements de dolmens. Autant dire que pour quelques projets sauvés, surveillés ou validés, nous avons dû laisser passer quelques perles. Vous comprenez donc que non seulement la grotte Chauvet s'impose comme Le monument ardéchois – je vous ai épargné la surimpression des mesures de protection : le classement titre des sites de la combe d'Arc, la candidature Unesco du pont d'Arc, la protection du nouveau périmètre de la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche, le classement Monument historique et son périmètre de protection, qui font que ce secteur est plus que protégé, au point que toute démarche de travaux dans ce secteur devient une entreprise risquée. À côté de ce pachyderme surprotégé, il convenait donc de faire vivre d'autres domaines de l'archéologie et depuis une dizaine d'années l'ensemble des acteurs présents sur le terrain s'y est employé, autour de deux axes forts qui sont le dolménisme, et la mise en valeur d'Alba.

DOLMÉNISME

Le département de l'Ardèche recèle un nombre considérable de dolmens (fig. 4), 700 environ, qui bénéficient, pour certains d'entre eux d'une protection au titre des Monuments historiques, dès 1889. Ils sont ainsi, dans la chronologie de la protection des monuments ardéchois, le second type de monuments protégés, après les églises (1862 et 1875). Ceci ne va pas sans difficulté car ces classements anciens sont souvent peu précis dans leurs arrêtés : « les dolmens du bois de Malbosc à



VUE D'AMBIANCE DE LA SÉQUENCE 3



VUE D'AMBIANCE DE LA SÉQUENCE 4



Fig. 3 — Le musée d'Ornac, aperçu du musée rénové (© Balt architecture et © Atelier à kiko).



Fig. 4 — Exemples de dolmens ardéchois. À gauche Bourg-Saint-Andéol, Les Géandes en cours de fouille; à droite Saint-Paul-le-Jeune (© F. Dumoulin).

Saint-Remèze » nous dit la liste de 1889. De ce fait, il demeure difficile aujourd'hui de reconnaître les monuments protégés parmi d'importantes nécropoles, dont les prospections ont depuis fait passer le nombre de quelques monuments à plusieurs dizaines, dans des paysages totalement modifiés par l'évolution des pratiques agricoles et forestières. Une action d'inventaire des dolmens est menée depuis les années 80 sur initiative du SRA. Initiée sur des fiches papiers, selon le modèle des suppléments de *Gallia Préhistoire*¹⁴, il s'agit désormais d'une base de données informatique, dont la gestion et l'alimentation ont été déléguées au musée d'Ornac, par convention avec le service régional de l'archéologie. Il s'agit d'une base de données descriptive, qui regroupe des indications sur les monuments mais fait aussi le lien avec les séries conservées au musée, compatible avec la Carte archéologique nationale. Si dans un premier temps, il s'agissait surtout d'harmoniser les pratiques des prospecteurs, d'éviter les doublons, de rechercher l'exhaustivité, et de nourrir la carte archéologique, ce chantier a débouché sur la production de plusieurs valorisations. En 2000 et 2001 c'est une exposition au musée d'Ornac, qui fixe un état des lieux de la recherche¹⁵. Très vite un programme de fouille voit le jour sur un ensemble de dolmens de Bourg-Saint-Andéol, la nécropole des Géandes, sous la direction commune de B. Gely et de W. Pape. Après cinq années de fouilles (2001-2005) de l'équipe franco-allemande, un projet de publication est lancé. La monographie, rédigée à deux mains, devrait paraître dans la collection des Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne. Quant aux monuments, ils font l'objet d'un projet de restauration, un peu difficile à monter dans le cadre contraint des procédures des Monuments historiques. Néanmoins, l'exemple de plusieurs autres

14. CORDIER 1963.

15. OGEL et PRUD'HOMME 2000.

monuments relevés ou protégés par des actions associatives bien encadrées montre que cela est possible. En effet, cette fouille et la dynamique mise en place autour des dolmens ont permis de collaborer avec les nombreuses associations de protection du patrimoine, autour de plusieurs projets de protection de monuments, afin d'éviter des restaurations très volontaires, souvent irréversibles et parfois destructrices à long terme. La pédagogie a porté ses fruits puisque plusieurs monuments ont pu être remontés, monuments choisis selon leur insertion dans des circuits de visite et leur état sanitaire, dans le respect des vestiges existants et de l'esprit des monuments, à l'image de ce qui a été réalisé à Saint-Paul-le-Jeune¹⁶. Enfin, tous ces travaux de recherche ont permis de conduire un projet de recherche dans le cadre d'un doctorat soutenu en 2011¹⁷.

ET ALBA

Comme je vous l'ai indiqué en introduction, Alba s'impose comme un chantier majeur de la Direction régionale des antiquités historiques dès les années 80. Joëlle Dupraz, agent du service, est chargée de cette mission, qu'elle remplira durant une vingtaine d'années. Le programme est simple. Il s'agit d'assurer la fouille et la restauration du site. Le cadre est celui d'un projet associant l'État, la région, le département et la commune, afin de financer ces travaux. Les parcelles étant acquises par la commune, c'est à elle que revient, dans un premier temps, la gestion de l'ensemble du site. Devant l'ampleur du projet, un transfert de propriété vers la collectivité départementale s'effectue en 1995. En effet, s'il s'agit de quelques milliers de mètres carrés durant les premières années, le programme s'achève en 2000 avec 13 hectares restaurés et mis en valeur, sur un parc archéologique, réserve sanctuarisée, d'une trentaine d'hectares. La fin du programme de restauration et de fouille, en 2002, voit aussi tarir le financement de l'animation du site, jusqu'alors portée par l'équipe de fouille. Le site restauré, tel qu'il est livré par Francesco Flavigny, architecte en chef des Monuments historiques, reste d'une lecture difficile. Il s'agit d'un plan à l'échelle 1/1, anastylose minimaliste, avec peu de vestiges antiques vrais, puisque la plus grande partie des maçonneries visibles a été reconstruite. La nécessité d'une médiation voit donc très rapidement jour et apparaît indispensable aux partenaires en charge du dossier.

En 2001, un projet de signalétique provisoire est élaboré. Sur la base du bilan réalisé par l'équipe scientifique dirigée par Joëlle Dupraz, une série d'une douzaine de panneaux est mise en place, par un financement croisé État et Conseil général. On privilégie un texte court, quelques dizaines de ligne par panneaux, quelques illustrations simples, mais la publication scientifique du site est alors en préparation et on attend ses conclusions pour mettre en place une valorisation sur des bases plus solides. Cette signalétique provisoire est toujours en place. La même année, un poste d'animateur du site est créé. Il sera pourvu jusqu'à l'été 2011 par Anne Françoise Voisin, dont le travail en direction des publics va être considérable, puisque le site va passer de quelques milliers de visiteurs annuels à près de 45 000 ces dernières années. Ces chiffres sont rendus possibles par la mise en place de visites guidées à dates et heures régulières, mais aussi sur demande, et une politique de développement des publics scolaires, avec des animations proposées correspondant aux différents segments du cursus scolaire, du primaire au lycée. À cela s'ajoute un festival annuel axé sur les arts du cirque, qui draine une importante fréquentation. Pour compléter la médiation, le besoin d'un document papier de type guide grand public se fait sentir. En effet, le guide archéologique d'Alba existe¹⁸, dans la série des Guides archéologiques de la France, mais il date de 1985, et est antérieur à la fouille et à la mise en valeur du centre monumental et du sanctuaire. En 2004, on conçoit donc un livret de visite¹⁹ qui permet, par le truchement de nombreuses

16. GELY 2010.

17. STOCCHETTI 2011.

18. LAUXÉROIS *et al.* 1985.

19. FRAISSE et VOISIN 2004.

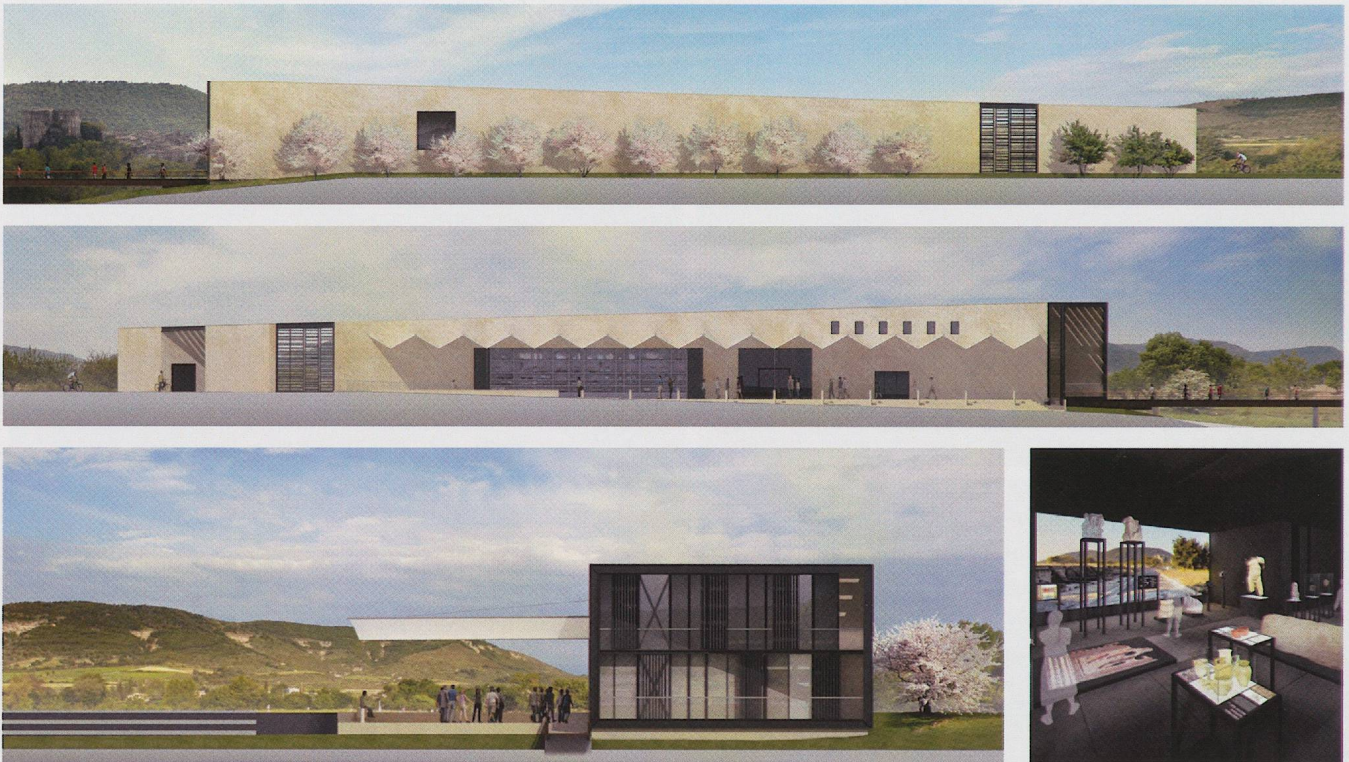


Fig. 5 — Alba-la-Romaine, le projet de musée (© 3A architecture).

restitutions, de rendre le site plus compréhensible. Le recours à un dessin de type bande dessinée, par un illustrateur extérieur au monde de l'archéologie, en l'occurrence Stéphane Girel, permet de projeter des restitutions dans le domaine de la fiction, sans les fixer de manière définitive comme le ferait une restitution d'architecte, ou une des célèbres aquarelles de Jean-Marie Gassend. Un prix de vente modique, 8 euros, permet une diffusion très large.

Sur ce site, les projets de valorisation ont été nombreux. L'un des premiers est livré en 1997. Il se heurtera à une difficulté : le site est coupé en deux par une départementale à grand trafic, à laquelle on doit la découverte du site dans les années 1870 mais qui rend quasi impossible la communication entre ces deux parties de la ville antique. Le projet un peu pharaonique propose rien moins qu'une passerelle... et il reste lettre morte. Pour autant, il apparaît au milieu des années 2000 que le site ne peut se suffire à lui-même et une nouvelle étude est commandée, centrée sur la partie nord du site, avec pour objectif de proposer un circuit de visite et un musée doté d'un dépôt de fouille. La commande est passée à l'atelier Cairn, associé à Bertrand Rétif pour le volet paysagé. Un projet encore ambitieux est livré. Un musée de site doit venir faire face au théâtre antique, de très nombreux arbres doivent être plantés sur le site, afin de redonner une dimension verticale et d'offrir de l'ombre aux visiteurs. Mais le premier chiffrage de cette étude de faisabilité, ne correspond pas à ce que les partenaires sont en mesure d'injecter dans le projet. La démarche est alors inversée. Les partenaires définissent le montant mobilisable. Le Conseil général, porteur du projet, bénéficie du financement du volet territorial de la grotte Chauvet. Le projet peut s'inscrire sur des financements européens. Mais en contrepartie, le projet doit être terminé impérativement en 2013. Le budget arrêté est de 5,5 M €. Une nouvelle commande est lancée en 2009 dans cette optique après d'un programmiste qui définit un projet en 3 volets. Un circuit de visite, associant un parcours adapté aux personnes à mobilité réduite et une médiation sur le terrain, une requalification paysagère du site, et enfin la création d'un musée de site (fig. 5).

À ce jour les travaux sont en cours. La partie paysagère de l'aménagement a profondément remanié l'aspect du site, dans le strict respect des vestiges archéologiques, grâce à une validation de chacun des terrassements par le service régional de l'archéologie et très souvent sous sa surveillance directe. La circulation est réalisée, et elle permet une découverte du site par le public handicapé. Des kiosques d'interprétation sont sortis de terre, et se sont meublés d'un élégant mobilier de béton. Leur contenu de médiation, dont les textes sont validés, est en cours de réalisation et on devrait voir leur mise en place à l'automne. Reste le musée. Si le parking a pu être réalisé, entièrement sur remblais, le bâtiment reste à construire. Par chance, une partie du site, reconnue lors d'un précédent diagnostic archéologique comme vide de vestige, peut être utilisée. Le projet devra cependant être réduit avec environ 600 m² utiles. Le maître d'œuvre a choisi un architecte local (Atelier 3 A, le Teil), associé à un muséographe parisien (Intégrale Delis). Pour l'heure, des discussions sont en cours afin d'affiner le projet architectural comme la muséographie, mais le projet dont les premières esquisses sont disponibles promet d'être réussi. L'action de l'État dans tout ce processus est importante puisque jusqu'à présent la connaissance archéologique du site est de notre ressort et que nous disons la faisabilité de chaque aménagement. Cela se traduit par une forte implication sur le terrain en réunions et surveillances de travaux, car l'assiette définitive, les détails de mise en œuvre, se décident souvent (trop souvent) à l'avancement du chantier.

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

En parallèle, l'État a aussi initié la démarche de mise en place d'un Pays d'art et d'histoire (fig. 1). Il s'agit d'un label accordé par le Ministère de la Culture, à un groupement de communes qui s'engagent dans une démarche de valorisation de leur patrimoine. Ce label garantit un tourisme culturel de qualité et une sensibilisation des habitants à leur patrimoine. Cette démarche est longue car il s'agit de créer des structures intercommunales nouvelles. Ici, un projet est né par la mise en place d'une mission de préfiguration financée par l'État, le département, la région et quelques communes motrice, autour de plusieurs communes du sud Ardèche. Il intègre l'évolution sur le temps long de ce territoire, des dolmens du sud Ardèche à l'oppidum de Jastres (commune de Lussas), puis d'Alba à Viviers avec la thématique du glissement du rôle de capitale. Le patrimoine industriel, autour des cimenteries de la vallée du Rhône sera aussi mis en valeur. La réussite de ce projet, fruit d'une appropriation par les élus de l'importance de la composante patrimoniale dans leur paysage, est venue compléter l'offre locale.

CONCLUSION

Le tableau semble idyllique, mais restons objectifs. Tout n'est pas réglé, loin de là. La difficulté de restauration du théâtre d'Alba vient nous rappeler la fragilité de ce patrimoine et la nécessité d'un entretien incessant et coûteux, qui nous interroge par ailleurs sur des questions récurrentes de doctrine, et de formation des intervenants. Toutefois, aujourd'hui, on se trouve en Ardèche sur un territoire qui a parié sur la valorisation de son patrimoine au sens large pour attirer un nouveau public, afin de diversifier son offre touristique. Cette dynamique a été tractée par la grotte Chauvet, mais elle a entraîné, au fil du temps, dans son sillage, Alba, le musée d'Ornagnac, la dynamique autour des mégalithes et le Pays d'art et d'histoire. Certes, ce sont des focus, la partie émergée de l'iceberg du patrimoine ardéchois, mais le travail de valorisation se poursuit, et par le biais conjugué du Pays d'art et d'histoire, et du volet territorial de l'espace de restitution de la grotte Chauvet, c'est tout le patrimoine ardéchois qui est tiré vers le haut.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉAL Jean-Claude, DUPRAZ Joëlle, BOUCHARLAT Élise, « Architecture et urbanisme antiques d'Alba (Ardèche) : documents nouveaux », *RAN* 22, 1989, pp. 15-22.
- CHALABI Marie-Anick, HARTMANN-NUSSBAUM Simone, JAZÉ-CHARVOLIN Marie-Reine *et al.*, *Canton de Viviers, Ardèche*, Inventaire topographique, 5, Paris, 1989.
- CORDIER Gérard, *Inventaire des mégalithes de France, I, Indre et Loire*, Supplément à *Gallia Préhistoire*, I, Paris, 1963.
- COYE Noël (éd.), *Lascaux et la conservation en milieu souterrain, Actes du symposium international*, Paris, 26-27 février 2009, DAF 105, Paris, 2011.
- DUNY Anne, BROCHIER Jacques-Léopold (coll.), Giraud Yves (coll.), Charlet Marion (coll.), *Site du Razal, Vallon-Pont-d'Arc, Projet d'espace de restitution de la grotte Chauvet (Ardèche - Rhône-Alpes)*, diagnostic archéologique, Conseil général de l'Ardèche, Cellule archéologique, Privas, 2011.
- DUPRAZ Joëlle, FRAISSE Christel, *L'Ardèche*, Carte archéologique de la Gaule, Paris, 2001.
- DUPRAZ Joëlle, « Alba Helvorum, genèse (Ardèche) » et « Alba-la-Romaine/Alba (Ardèche) » In : Alain Ferdière (dir.), *Capitales éphémères : des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive*, Tours, 2004, pp. 219-232 et 349-353.
- FRAISSE Christel, Anne-Françoise Voisin, *Alba La Romaine, Une ville à son apogée*, Alba, 2004.
- GELY Bernard, « Restauration du dolmen n° 9 du Ranc de Figère à Labeaume », *Ardèche archéologie*, 27, 2010, pp. 20-23.
- GUILLIN Sylvain, *La Voulte-sur-Rhône, La Boissine*, Diagnostic archéologique, INRAP, Lyon, 2011.
- LAUXÉROIS Roger, ANDRÉ Pierre et JOURDAN Geneviève, *Alba, De la cité gallo-romaine au village*, Guides archéologiques de la France, Paris, 1985.
- OCEL Laurence, PRUD'HOMME Françoise (dir.), *Mémoire des Garrigues, les dolmens ardéchois*, Catalogue de l'exposition, Orgnac, 2000.
- OLLIER DE MARICHARD Jules, « Recherches sur l'ancienneté de l'homme dans les grottes des environs de Vallon », *Bulletin des sociétés des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche*, 3, 1866.
- STOCCHETTI Sonia, *Le mégalithisme en Basse-Ardèche*, Thèse de doctorat, soutenue le 7 décembre 2011.
- TARDIEU Joëlle, « Cruas » in Joëlle Dupraz, Christelle Fraisse, *L'Ardèche, Carte archéologique de la Gaule*, Paris, 2001.
- TURREL Philippe, « Maurice Burrus, la prospérité en héritage », in Philippe Turrel (éd.), *Mécènes, les bâtisseurs du patrimoine*, Martigny, 2011, pp. 65-104.